

Visite pastorale

— o —

Sainte-Marguerite..... Samedi 13—14 juin.

Saints-Anges..... Dimanche 14—15 "

Retour à Québec pour les Fêtes de l'inauguration du Monument de M. le M. de Laval.

— ♦♦♦ —

Nécrologe

— o —

Monsieur l'abbé Pierre Ouellet, ancien curé de Saint-Léon de Standon, décédé le 6 juin à Saint-Edouard de Frampton, était membre de la Société ecclésiastique Saint-Joseph, de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et de la Société d'une messe (section diocésaine).

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Edouard de Frampton, mardi de cette semaine.

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,

Secrétaire.

— ♦♦♦ —

Le mois du Sacré-Cœur

— o —

Nos lecteurs connaissent les faveurs extraordinaires accordées par Pie X à la célébration solennelle du mois du Sacré-Cœur.

Que faut-il entendre par *célébration solennelle* ?

Le directeur du *Messageur canadien du Sacré-Cœur* nous prie de publier la communication suivante, venant de source autorisée, arrivée trop tard pour être insérée dans le *Messageur* de juin. Elle répond clairement à la question posée plus haut et à d'autres difficultés que MM. les curés ou MM. les aumôniers ont pu se faire à la lecture du décret du 8 août 1906.

Répondant à une nouvelle demande du *Grand Apostolat du Mois du Sacré-Cœur*, le Saint-Père, par un nouveau document du 26 janvier 1908, a déterminé et ordonné :

(a) que la solennité nécessaire pour jouir des grandes grâces accordées pour le mois du Sacré-Cœur, doit consister dans la prédication quotidienne, ou, du moins (mais dans le seul cas où la prédication quotidienne serait tout à fait impossible), dans la prédication de huit jours en forme d'exercices spirituels ;

(b) que l'indulgence plénière TOTIES QUOTIES, accordée pour la clôture du mois, doit, pour obtenir l'uniformité et un